



Bourse du travail
Boulevard Pierre de Coubertin
58000 Nevers
Tel: 0386611860
Mel: snes-nievre@dijon.snes.edu

CIRCULAIRE N°1

SOMMAIRE

§ Réunion mutations Inter
§ Réforme du collège : C'est toujours NON !!
§ Vote interne à la FSU

RÉUNION MUTATIONS INTER

Le SNES 58 organise une réunion d'information sur le mouvement inter le

Mercredi 25 novembre à 15 h,

à Bourse du travail, Bd Pierre de Coubertin, au premier étage.

Lors de cette réunion des entretiens individuels seront assurés.

Possibilité de prendre rendez-vous pendant cette période par Mel ou téléphone pour avoir un rendez-vous personnalisé sur la question des mutations.

RÉFORME DU COLLÈGE : C'EST TOUJOUR NON !!

L'action contre la réforme du collège se poursuit sous des formes variées. Le SNES diffuse une carte pétition à renvoyer (sans timbrage) à la présidence de la république pour demander l'abandon de la réforme ([voir en ligne](#)). Dans le département, la diffusion se fera par portage militant ou envoi postal chez les syndiqués qui seront volontaires ([signaler vous par mel si vous voulez diffuser dans les casiers de votre collège](#)).

Formation en cours :

Dès à présent nous savons que même les formations organisées durant les vacances se sont souvent mal passées la presse nationale s'en est fait l'écho et le snes national publie des témoignages sur [son site national](#) (voir aussi le site du [SNES Lyon](#)). Nous sommes preneur de compte-rendu sur les formations organisées dans la Nièvre car pour le moment nous n'avons que des échos oraux indirects que nous ne pouvons exploiter dans une publication. N'hésitez pas à nous faire passer un petit compte rendu.

Le SNES diffuse aussi un document avec des conseils pour lutter contre la formation-formatage que tente de mettre en place les académie : <http://www.snes.edu/Formations-formatage-c-est-non.html>.

Il faut plus que jamais accentuer la réflexion critique, poser les questions qui fâchent, rappeler que nous sommes certes fonctionnaires, mais aussi cadre A c'est-à-dire concepteurs de notre métier et que la liberté d'expression et d'opinion nous est permise comme à tout citoyen !

VOTE INTERNE À LA FSU

Le vote se déroulera du jeudi 5 au jeudi 26 novembre 2015 inclus. C'est l'occasion pour chaque syndiqué de participer au choix de la direction nationale (vote 1), à l'analyse du travail mené par la direction sortante (vote 2) et au choix de la direction départementale (CDFD, vote 3).

Comme à l'accoutumée les sections syndicales du SNES sont invitées à organiser dans leur établissement des élections internes à la FSU : Orientation fédérale nationale, Rapport d'activité et Orientation fédérale départementale (voir : Supplément au n°51 du POUR58 ou <http://sd58.fsu.fr/VoteFSU2016.html>).

Pour cela :

- utiliser le bulletin de vote départemental et qui a été envoyé à chaque syndiqué par correspondance (dans le POUR58 supplément au n°51) (vous trouverez un bulletin sur le site de la FSU58 : http://sd58.fsu.fr/IMG/pdf/bulletin_de_vote_pour_la_fsu_2016.pdf)
- utiliser la liste d'émargement envoyée dans le courrier du S1 n°3 (supplément au n°755).
- utiliser le procès verbal envoyé dans le courrier du S1 n°3 en ajoutant une troisième rubrique « vote : orientation fédérale départementale » avec le décompte du nombre de votants, du nombre de blancs ou nuls et du nombre d'exprimés.
- Renvoyer procès verbal et liste d'émargement au SNES 58 (SNES Bourse du Travail, 2, Bd P. de Coubertin 58000 Nevers) **au plus tard le 27 novembre 2015.**

S'il n'y a pas de section locale dans votre établissement ou si vous êtes retraité, transmettez, à cette même adresse, votre vote au SNES sous double enveloppe :

- l'enveloppe extérieure étant dûment émargée, porteuse de l'appartenance syndicale et affranchie ,
- l'enveloppe intérieure restant **vierge**.

Bien cordialement,

Le Secrétariat Départemental

Abdellatif ATMANI, Olivier CROUZET, Jean de ROHAN, Eric Vannier